

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE



Laboratoriumdiscounter

## Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984

Version: **2.0 fr**

Remplace la version de: 19.06.2015

Version: (1)

date d'établissement: 19.06.2015

Révision: 26.06.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Identification de la substance	<b>Potassium nitrate</b>
Numéro d'article	KNO3984
Numéro d'enregistrement (REACH)	01-2119488224-35-xxxx
Numéro CE	231-818-8
Numéro CAS	7757-79-1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** substance chimique de laboratoire  
utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Laboratoriumdiscounter  
Zandvoortstraat 75  
1976BN IJmuiden  
Nederland

**Téléphone:** +31 (0) 255 700 210

**e-mail:** [info@laboratoriumdiscounter.nl](mailto:info@laboratoriumdiscounter.nl)

**Site web:** [www.laboratoriumdiscounter.nl](http://www.laboratoriumdiscounter.nl)

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité: : Division sécurité au travail et protection de l'environnement

**e-mail (personne compétente):** [info@laboratoriumdiscounter.nl](mailto:info@laboratoriumdiscounter.nl)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nom	Rue	Code postal/ville	Téléphone	Site web
Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpital Fernand WIDAL	200 rue du Faubourg Saint Denis	75475 Paris Cedex 10	+ 33 (0)1 45 42 59 59	

### 1.5 Importateur

ROTH Sochiel E.U.R.L.  
3, rue de la Chapelle  
67630 Lauterbourg  
France

**Téléphone:** 03.88.94.82.42.

**Téléfax:**

**Site web:** [www.carlroth.fr](http://www.carlroth.fr)

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Classification selon SGH			
Rubrique	Classe de danger	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.14	matière solide comburante	(Ox. Sol. 3)	H272

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Pictogrammes**

GHS03



**Mentions de danger**

H272 Peut aggraver un incendie; comburant

**Conseils de prudence**

**Conseils de prudence - prévention**

P210 Tenir à l'écart des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P220 Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention d'avertissement: **Attention**

Symbole(s)



### 2.3 Autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nom de la substance	Potassium nitrate
Numéro d'enregistrement (REACH)	01-2119488224-35-xxxx
Numéro CE	231-818-8
Numéro CAS	7757-79-1
Formule moléculaire	KNO <sub>3</sub>

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Masse molaire

101,1 g/mol

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours



#### Notes générales

Enlever les vêtements contaminés.

#### Après inhalation

Fournir de l'air frais. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact cutané

Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler un médecin en cas de malaise.

### 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants, Nausée, Vomissements, Méthémoglobinémie

### 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction



#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
l'eau pulvérisée, mousse, poudre d'extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à pleine puissance

### 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Propriété comburante.

#### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes azotés (NO<sub>x</sub>)

### 3. Conseils aux pompiers

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Porter un appareil respiratoire autonome.

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



#### Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une aération suffisante.

### 2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

### 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts.

#### Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement. La lutte contre les poussières.

#### Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

### 4. Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez les récipients hermétiquement fermés.

#### • Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### 2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit sec.

#### Substances ou mélanges incompatibles

Observez le stockage compatible de produits chimiques.

#### Considération des autres conseils

##### • Exigences en matière de ventilation

Utilisation d'une ventilation locale et générale.

##### • Conception particulière des locaux ou des réservoirs de stockage

Température de stockage recommandée: 15 – 25 °C.

### 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites nationales

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Des données ne sont pas disponibles.

#### DNEL/DMEL/PNEC pertinents et autres seuils d'exposition

##### • valeurs relatives à la santé humaine

Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
DNEL	20,8 mg/kg	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
DNEL	36,7 mg/m <sup>3</sup>	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

##### • valeurs relatives pour l'environnement

Effet	Seuil d'exposition	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
PNEC	0,45 mg/l	eau douce	court terme (cas isolé)
PNEC	0,045 mg/l	eau de mer	court terme (cas isolé)
PNEC	4,5 mg/l	eau	rejets discontinus
PNEC	18 mg/l	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

##### Protection des yeux/du visage



Utilisation des lunettes de protection avec une protection sur les côtés.

##### Protection de la peau



##### • protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants. Les temps sont des valeurs approximatives à partir de mesures à 22 ° C et de contact permanent. L'augmentation des températures due à des substances chauffées, à la chaleur corporelle, etc., ainsi qu'une réduction de l'épaisseur effective de la couche par étirement peuvent entraîner une réduction considérable du temps de pénétration. En cas de doute, contactez le fabricant. Avec une épaisseur de couche environ 1,5 fois supérieure / inférieure, le temps de passage respectif est doublé / réduit de moitié. Les données s'appliquent uniquement à la substance pure. Transférés dans des mélanges de substances, ils ne peuvent être considérés qu'à titre indicatif.

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

- **type de matière**

NBR (Caoutchouc nitrile)

- **épaisseur de la matière**

>0,11 mm

- **délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant**

>480 minutes (perméation: niveau 6)

- **mesures de protection diverse**

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée.

### Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Dégagement de poussière. Filtre à particules (EN 143). P1 (filtre au moins 80 % des particules atmosphériques, code couleur: blanc).

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique	solide (cristalline)
Couleur	blanchâtre
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Il n'existe pas de données disponibles

#### Autres paramètres physiques et chimiques

(valeur de) pH	5 – 8 (eau: 50 g/l, 20 °C)
Point de fusion/point de congélation	334 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Cette information n'est pas disponible.
Point d'éclair	ne s'applique pas
Taux d'évaporation	il n'existe pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	Ces informations ne sont pas disponibles
<u>Limites d'explosivité</u>	
• limite inférieure d'explosivité (LIE)	cette information n'est pas disponible
• limite supérieure d'explosivité (LSE)	cette information n'est pas disponible
Limites d'explosivité des nuages de poussière	ces informations ne sont pas disponibles
Pression de vapeur	Cette information n'est pas disponible.
Densité	2,1 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité de vapeur	Cette information n'est pas disponible.

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

## Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Densité globale	~ 800 kg/m <sup>3</sup>
Densité relative	Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.
<u>Solubilité(s)</u>	
Solubilité dans l'eau	~ 320 g/l à 20 °C
<u>Coefficient de partage</u>	
n-octanol/eau (log KOW)	Cette information n'est pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.
Température de décomposition	>400 °C
Viscosité	non pertinent (matière solide)
Propriétés explosives	N'est pas classé comme explosible
Propriétés comburantes	comburant

### 9.2 Autres informations

Il n'y a aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 1. Réactivité

Propriété comburante.

### 2. Stabilité chimique

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

### 3. Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec: Aluminium , Matières combustibles , Potassium , Carbone , Magnesium , Poudres de métaux , Peroxydes , Phosphore , Réducteurs , Soufre , Cyanures ,  
=> Danger d'explosion

### 4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. La décomposition s'opère à partir de températures de: >400 °C.

### 5. Matières incompatibles

Il n'y a aucune information additionnelle.

### 6. Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Voie d'exposition	Effet	Valeur	Espèce	Source
oral	LD50	>2.000 mg/kg	rat	ECHA
cutané	LD50	>5.000 mg/kg	rat	ECHA

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

## Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

## Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérogène ni toxique pour la reproduction

### • Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

### • Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

## Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

### • En cas d'ingestion

troubles gastro-intestinaux, nausée, vomissements, diarrhée

### • En cas de contact avec les yeux

cause une irritation légère à modérée

### • En cas d'inhalation

des données ne sont pas disponibles

### • En cas de contact avec la peau

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées

## Autres informations

Autres effets néfastes: Méthémoglobinémie, Céphalées, Dyspnée, Chute de tension, Spasmes, Cyanose (coloration bleue dusang)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

selon 1272/2008/CE: N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

#### Toxicité aquatique (aiguë)

Effet	Valeur	Espèce	Source	Durée d'exposition
LC50	>100 mg/l	poisson	ECHA	96 h
EC50	490 mg/l	invertébrés aquatiques	ECHA	24 h

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## Toxicité aquatique (chronique)

Effet	Valeur	Espèce	Source	Durée d'exposition
ErC50	>1.700 mg/l	algue	ECHA	10 d
EC50	>1.000 mg/l	micro-organismes	ECHA	180 min
croissance (CEbx) 10%	180 mg/l	micro-organismes	ECHA	180 min

### 2. Processus de la dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

### 3. Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

### 4. Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

### 5. Résultats des évaluations PBT etvPvB

Des données ne sont pas disponibles.

### 6. Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets



Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR).

### 2. Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

### 3. Remarques

Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets. Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente.

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

1.	Numéro ONU	<b>1486</b>
2.	Désignation officielle de transport de l'ONU	<b>NITRATE DE POTASSIUM</b>
	Composants dangereux	Potassium nitrate
3.	Classe(s) de danger pour le transport	
	Classe	5.1 (matières comburantes)
4.	Groupe d'emballage	III (matière faiblement dangereuse)
5.	Dangers pour l'environnement	aucune (pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses)
6.	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
	Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.	
7.	<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC</b>	
	Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.	
8.	<b>Informations pour chacun des règlements types des Nations unies</b>	
	<b>•Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN)</b>	
	Numéro ONU	1486
	Désignation officielle	NITRATE DE POTASSIUM
	Mentions à porter dans le document de bord	UN1486, NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III, (E)
	Classe	5.1
	Code de classification	O2
	Groupe d'emballage	III
	Étiquette(s) de danger	5.1
		
	Quantités exceptées (EQ)	E1
	Quantités limitées (LQ)	5 kg
	Catégorie de transport (CT)	3
	Code de restriction en tunnels (CRT)	E
	Numéro d'identification du danger	50
	<b>• Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)</b>	
	Numéro ONU	1486
	Désignation officielle	POTASSIUM NITRATE
	Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN1486, NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

## Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Classe	5.1
Polluant marin	-
Groupe d'emballage	III
Étiquette(s) de danger	5.1
	
Dispositions spéciales (DS)	964, 967
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	5 kg
EmS	F-A, S-Q
Catégorie de rangement (stowage category)	A
<b>• Organisation de l'aviation civile internationale(OACI-IATA/DGR)</b>	
Numéro ONU	1486
Désignation officielle	Nitrate de potassium
Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN1486, Nitrate de potassium, 5.1, III
Classe	5.1
Groupe d'emballage	III
Étiquette(s) de danger	5.1
	
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	10 kg

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

##### •Règlement 649/2012/UE concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC)

Pas énuméré.

##### • Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS)

Pas énuméré.

##### • Règlement 850/2004/CE concernant les polluants organiques persistants (POP)

Pas énuméré.

##### • Restrictions selon REACH, Annexe XVII

pas énuméré

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Nom selon l'inventaire	No CAS	%M	Énuméré dans	Remarques
Substances which contribute to eutrophication (in particular, nitrates and phosphates)		100	A)	
Substances and preparations, or the breakdown products of such, which have been proved to possess carcinogenic or mutagenic properties or properties which may affect steroidogenic, thyroid, reproduction or other endocrine-related functions in or via the aquatic environment		100	A)	

## Légende

A) Liste indicative des principaux polluants

### • Restrictions selon REACH, titre VIII

Aucune.

• **Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV)/SVHC - liste des candidats pas énuméré**

### • Directive Seveso

2012/18/UE (Seveso III)				
No	Substance dangereuse/catégories de danger	Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas et au seuil haut		Notes
06	nitrate de potassium	1.250	5.000	15)

## Mention

15) Cristalline

### • Directive 75/324/CEE relative aux générateurs d'aérosols

#### Lot de production

#### Directive sur les peintures décoratives (2004/42/CE)

Teneur en COV	0 % 0 g/l
---------------	--------------

#### Directive sur les émissions industrielles (COVs, 2010/75/UE)

Teneur en COV	0 %
Teneur en COV	0 g/l

### Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS) - Annexe II

pas énuméré

### Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)

pas énuméré

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Potassium nitrate 99.8+%, pur

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## Directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau

Nom selon l'inventaire	No CAS	Énuméré dans	Remarques
Substances which contribute to eutrophication (in particular, nitrates and phosphates)		A)	
Substances and preparations, or the breakdown products of such, which have been proved to possess carcinogenic or mutagenic properties or properties which may affect steroidogenic, thyroid, reproduction or other endocrine-related functions in or via the aquatic environment		A)	

### Légende

A) Liste indicative des principaux polluants

## Règlement 98/2013/UE sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Précurseurs d'explosifs qui sont soumis à des restrictions							
Nom de la substance	No CAS	Type d'enregistrement	NC-Cod e 1	NC-Cod e 2	Re-marques	Valeur limite	Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3
Potassium nitrate	7757-79-1	Annexe II	2834 2100	ex 3824 9996			

### Légende

annexe II Substances entant que telles ou présentes dans des mélanges ou substances au sujet desquelles toute transaction suspecte doit être signalée

NC-Code 1 Code de la nomenclature combinée (NC) pour un composé de constitution chimique définie, présenté isolément, remplissant les conditions énoncées dans la note 1 du chapitre 28 ou 29 de la NC, respectivement

NC-Code 2 Code de la nomenclature combinée (NC) pour un mélange sans constituants (par exemple, le mercure, les métaux précieux, les métaux des terres rares ou les éléments radioactifs) qui détermineraient une classification sous un autre code NC

## Règlement 111/2005/CE fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

pas énuméré

### Inventaires nationaux

La substance est répertoriée dans les inventaires nationaux suivants:

Pays	Inventaires nationaux	Status
AU	AICS	la substance est répertoriée
CA	DSL	la substance est répertoriée
CN	IECSC	la substance est répertoriée
EU	ECSI	la substance est répertoriée

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Pays	Inventaires nationaux	Status
EU	REACH Reg.	la substance est répertoriée
JP	CSCL-ENCS	la substance est répertoriée
KR	KECI	la substance est répertoriée
MX	INSQ	la substance est répertoriée
NZ	NZIoC	la substance est répertoriée
PH	PICCS	la substance est répertoriée
TR	CICR	la substance est répertoriée
TW	TCSI	la substance est répertoriée
US	TSCA	la substance est répertoriée

## Légende

AICS	Australian Inventory of Chemical Substances
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances
REACH Reg.	Substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour la substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
2.1	Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP): SGH chapitre - Classe et catégorie de danger - Code(s) des mentions de danger	Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)	oui
2.1	Classification opérée conformément à la directive 1999/45/CE (DPD): Indication(s) de danger - Codes des symboles - Phrases R		oui
2.1		Classification opérée conformément à la directive 1999/45/CE (DPD): changement dans la liste (tableau)	oui
2.1	Remarques: Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.		oui
2.2		Pictogrammes: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		Conseils de prudence - prévention: changement dans la liste (tableau)	oui

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
2.2		Étiquetage de paquets dont le contenu n'ex-cède pas 125 ml: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1	Valeurs limites d'exposition professionnelle (li-mites d'exposition sur le lieu de travail): non pertinent	Valeurs limites d'exposition professionnelle (li-mites d'exposition sur le lieu de travail): Des données ne sont pas disponibles.	oui
8.1		Valeurs limites d'exposition professionnelle (li-mites d'exposition sur le lieu de travail): changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		•valeurs relatives à la santé humaine: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		•valeurs relatives pour l'environnement: changement dans la liste (tableau)	oui
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Classe(s) de danger pour le transport: danger de classe 5.1 - matières comburantes	oui
14.8		Mentions à porter dans le document de bord: UN1486, NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III, (E)	oui
14.8		Mentions à porter dans la déclaration de l'expé-diteur (shipper's declaration): UN1486, NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III	oui
14.8		Polluant marin: -	oui
14.8		Numéro ONU: 1486	oui
14.8		Désignation officielle: Nitrate de potassium	oui
14.8		Mentions à porter dans la déclaration de l'expé-diteur (shipper's declaration): UN1486, Nitrate de potassium, 5.1, III	oui
14.8		Classe : 5.1	oui
14.8		Groupe d'emballage: III	oui
14.8	Étiquette(s) de danger	Étiquette(s) de danger: 5.1	oui
14.8		Quantités exceptées (EQ): E1	oui
14.8		Quantités limitées (LQ): 10 kg	oui

## Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant nu-mérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Label-ling and Packaging) des substances et des mélanges

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

Abr.	Description des abréviations utilisées
CMR	Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction
COV	Composés Organiques Volatils
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DMEL	Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
ErC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
LD50	Lethal Dose 50 % (dose létale 50 %): la DL50 correspond à la dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50 % au cours d'une période donnée
MARPOL	la convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de "Marine Pollutant")
NC-Code	Nomenclature Combinée
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
SVHC	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante)
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

## Principales références bibliographiques et sources de données

- Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE
- Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP, UE SGH)
- Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
- Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

# Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**Potassium nitrate 99.8+%, pur**

numéro d'article: KNO3984



Laboratoriumdiscounter

## Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)

Code	Texte
H272	peut aggraver un incendie; comburant

### **Clause de non-responsabilité**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.